



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## Comité permanent de la défense nationale

---

NDDN • NUMÉRO 035 • 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 4 novembre 2014**

**Président**

**L'honorable Peter Kent**



## Comité permanent de la défense nationale

Le mardi 4 novembre 2014

• (1600)

[Traduction]

**Le président (L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC)):** Bonjour, chers collègues. Je vous souhaite la bienvenue à cette séance du Comité permanent de la défense nationale. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous allons examiner la réponse du Canada à l'EIIL.

Nous avons trois témoins devant nous aujourd'hui, soit le contre-amiral Gilles Couturier, directeur général, Politique de sécurité internationale; le colonel Mark Gendron, Juge-avocat général adjoint, Opérations; et le major-général Michael Hood, directeur d'état-major, État-major interarmées stratégique.

**M. Jack Harris (St. John's-Est, NPDP):** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

**Le président:** Monsieur Harris, allez-y, je vous prie.

**M. Jack Harris:** Monsieur le président, jeudi dernier, vous aviez annoncé que la séance d'aujourd'hui serait télévisée, au bénéfice des téléspectateurs qui suivent nos délibérations, et nous en sommes très heureux. Nous sommes également très ravis d'accueillir nos témoins d'aujourd'hui.

Ce qui me préoccupe, toutefois, c'est qu'en même temps, le général Jonathan Vance, le chef du Commandement des opérations interarmées, tient une séance d'information technique à l'intention des médias; par conséquent, les médias ne peuvent pas être ici. La même chose s'est produite le 17 octobre, lorsque le Parlement ne siégeait pas et qu'aucun député n'était présent.

Il incombe au comité de demander des comptes au gouvernement. Nous sommes des parlementaires et pourtant, d'une certaine façon, il semble que nous éloignons les médias du processus parlementaire. En fait, il y a un général responsable des opérations interarmées qui tient son point de presse devant les médias et qui, par conséquent, ne peut témoigner devant le Parlement.

Je trouve cela choquant, monsieur le président, et je tenais à le dire officiellement.

**Le président:** Merci. J'en conviens.

Monsieur Bezan.

**M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC):** Merci, monsieur le président.

En tant que parlementaires, nous n'avons aucun contrôle sur la disponibilité des fonctionnaires à comparaître. Le général Vance, pour quelque raison que ce soit, ne pouvait présenter sa séance d'information à un autre moment qu'à 15 heures, aujourd'hui. Je ne crois pas qu'il convienne de critiquer la situation.

J'espère que nous n'essayons pas de gérer nos horaires en fonction des médias. Nous sommes ici. Nous sommes accompagnés de hauts gradés du ministère de la Défense nationale et des Forces armées

canadiennes. Je pense que nous devrions en être reconnaissants et, pour ma part, j'ai très hâte d'entendre leurs exposés.

**Le président:** Merci beaucoup, messieurs Bezan et Harris. Je vais réfléchir à ces deux questions. Je suis sûr que nous aurons l'occasion de discuter plus longuement des procédures et des pratiques à l'avenir.

Pour l'instant, général Hood, vous pouvez commencer votre exposé.

**Mgén Michael Hood (directeur, état-major, L'État-major interarmées stratégique, ministère de la Défense nationale):** Monsieur le président, membres du comité, je vous remercie de l'invitation à venir témoigner devant vous aujourd'hui. Je suis heureux d'être ici pour vous fournir un résumé de l'opération IMPACT, la contribution des Forces armées canadiennes à la coalition multinationale menée par les États-Unis en Irak en vue d'aider le gouvernement de l'Irak à lutter contre l'État islamique en Irak et au Levant ou l'EIIL.

Je suis le major-général Michael Hood, directeur d'état-major. Je suis ravi d'être accompagné du contre-amiral Gilles Couturier, qui est le directeur général de la Politique de sécurité internationale; et du colonel Mark Gendron, Juge-avocat général adjoint au sein des Opérations.

[Français]

Aujourd'hui, j'aimerais passer en revue avec vous les contributions actuelles des Forces armées canadiennes à la mission. Nous serons ensuite ravis de répondre à vos questions.

[Traduction]

Comme vous le savez, l'EIIL a commencé à s'emparer de territoires dans la République d'Irak depuis le début de l'année, et depuis, les forces irakiennes se sont engagées à combattre de façon permanente cette entité terroriste bien armée et structurée. Leur stratégie en Irak vise à créer un État fondé sur leur idéologie radicale, et leur progrès à la fois constitue une menace pour plusieurs milliers d'Irakiens et a causé leur déplacement, entraînant ainsi une crise humanitaire qui compromet la stabilité de toute la région. Et cela ne se limite pas simplement au Moyen-Orient. L'EIIL menace en effet la sécurité des pays occidentaux même à l'extérieur des frontières de l'Irak, car l'organisation fait appel à des sympathisants pour mener des attaques ciblées contre des pays occidentaux.

À la fin septembre, le gouvernement de l'Irak a demandé, par l'entremise du Conseil de sécurité des Nations Unies, que les États-Unis dirigent une coalition internationale pour aider l'Irak à se défendre contre l'EIIL. Les États-Unis ont répondu à la demande de l'Irak et ont facilité la création d'une coalition internationale qui s'engage à contenir l'avancée de l'EIIL et réduire la menace que ce groupe représente dans la région, et à l'international.

La participation des FAC à la lutte menée par l'Irak contre l'EIIL a débuté en août, lorsque le gouvernement du Canada a chargé les FAC de fournir une capacité de transport aérien stratégique et une aide militaire à l'appui des efforts internationaux visant à aider la République d'Irak. La Force opérationnelle aérienne du Canada en Irak, qui comprend un avion CC-130J Hercules, un avion C-17 Globemaster III, et quelque 100 membres d'équipage, techniciens et experts en logistique des FAC, a été rapidement déployée au Moyen-Orient pour participer à cette mission.

Au cours des six semaines suivantes, les FAC ont effectué 25 vols et ont livré plus de 1,6 million de livres de matériel militaire que l'Albanie et la République tchèque ont donné aux forces de sécurité irakiennes. En outre, depuis le début d'octobre, une équipe des Forces d'opérations spéciales bien entraînées a été déployée en Irak pour conseiller et appuyer les forces de sécurité irakiennes dans leur lutte contre l'EIIL.

Cette équipe des Forces d'opérations spéciales offrira du mentorat et facilitera l'entraînement des forces irakiennes dans leur planification et préparation à mener des opérations de lutte contre l'EIIL. Grâce à l'aide précieuse de cette équipe, les forces irakiennes amélioreront leur compétence tactique et technique afin d'être mieux en mesure de s'entraîner en vue de mener des opérations contre l'EIIL.

• (1605)

[Français]

Le 5 octobre dernier, le gouvernement du Canada a annoncé que les Forces armées canadiennes contribueraient à la coalition internationale menant des frappes aériennes en Irak dans le but d'affaiblir la capacité de l'EIIL à effectuer des opérations militaires contre la population de la République d'Irak.

[Traduction]

En ayant recours à notre capacité aérienne tactique et stratégique — le Airbus, le Hercules et le Globemaster — nous avons déployé, afin d'accroître les opérations continues de la coalition en Irak, une force opérationnelle aérienne qui consiste en ce qui suit: 6 chasseurs CF-188 Hornet, 1 appareil de ravitaillement en vol CC-150T Polaris, 2 aéronefs de surveillance CP-140 Aurora et jusqu'à 600 membres du personnel, dont du personnel naviguant et de soutien. Nous avons aussi des équipes de planification qui collaborent avec nos homologues de la coalition et tout un réseau d'officiers de liaison qui sont déployés avec nos partenaires de la mission.

La Force opérationnelle aérienne a commencé à mener des opérations le 30 octobre et est actuellement utilisée dans le cadre de trois lignes d'opérations distinctes. Le Polaris mène des opérations de ravitaillement en vol pour les avions du Canada et de la coalition qui luttent contre l'EIIL. Les deux aéronefs Aurora effectuent des missions de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, RSR, au-dessus de l'Irak afin de recueillir de l'information sur l'EIIL. Les chasseurs Hornet effectuent des missions de frappe contre des cibles identifiées de l'EIIL. Les chasseurs Hornet réalisent des frappes aériennes en vertu des règles d'engagement canadiennes et utilisent des munitions de précision à guidage contre des cibles ayant

été validées par un processus rigoureux de ciblage et autorisé par notre propre chaîne de commandement.

[Français]

L'opération IMPACT est une contribution importante et précieuse pour la coalition internationale visant à soutenir la République d'Irak dans sa lutte contre l'EIIL. Cette mission démontre clairement que le Canada est résolu à combattre l'idéologie radicale de l'EIIL, à appuyer les efforts de la coalition pour contenir rapidement l'avancée de l'EIIL ainsi qu'à contribuer à la dégradation de sa capacité de combat afin que les forces irakiennes puissent avancer et expulser l'EIIL de la République d'Irak. Elle indique également notre détermination à appuyer nos alliés et à contribuer de façon positive à la paix et à la sécurité internationales.

[Traduction]

Beaucoup a déjà été accompli en ce qui a trait aux efforts visant à freiner l'avancée de l'EIIL depuis le début des opérations de la coalition. Les forces de sécurité irakiennes du Nord de l'Irak, qui ont reçu le matériel militaire acheminé par notre avion de l'ARC, ont ralenti l'avancée de l'EIIL. Toutefois, il reste encore du travail à accomplir, et les FAC sont résolues à continuer d'appuyer les forces de sécurité irakiennes et le gouvernement démocratiquement élu en Irak.

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé. Nous sommes prêts, moi et mes collègues, à répondre à vos questions.

**Le président:** Merci beaucoup, général Hood.

Monsieur Larose, avez-vous un rappel au Règlement?

[Français]

**M. Jean-François Larose (Repentigny, FD):** Je souhaite faire un rappel au Règlement, monsieur le président.

J'aimerais savoir si j'aurai l'occasion de questionner les témoins aujourd'hui et lors de tous les comités où je siégerai. À cet égard, j'aimerais rapidement faire un rappel au Règlement pour que mes droits et privilèges en tant que membre de ce comité, conformément à l'article 104, soient reconnus.

J'aimerais vous rappeler que la motion adoptée par le comité, le 5 novembre 2013, dicte ce qui suit au sujet de la deuxième ronde de questions: « ...le principe étant que tous les membres du comité doivent avoir l'occasion d'interroger le ou les témoins. »

Monsieur le président, je réitère donc ma question. Aurais-je le droit de questionner les témoins aujourd'hui et lors des comités subséquents?

Je vous remercie.

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Larose.

Mes collègues savent qu'à titre de président du comité, je dois m'assurer que les règles du comité, prévues dans *La procédure et les usages de la Chambre des communes* ainsi que la motion pour affaire courante, adoptée au moment où le comité a été constitué, sont respectées. Mon rôle est de veiller à ce que ces règles et ces procédures soient appliquées de façon équitable. Récemment, cela a été plus difficile. M. Larose a tout à fait raison de reconnaître le principe, énoncé dans la motion, voulant que chaque membre du comité ait la possibilité d'interroger les témoins. Nous l'avons respecté lors de notre dernière séance.

Chers collègues, étant donné que nous avons déjà perdu du temps aujourd'hui en raison de nos travaux parlementaires, je vous demanderais de limiter la discussion là-dessus. Conformément à la motion pour affaire courante et, bien entendu, selon mon interprétation, j'ai décidé de réserver un temps de parole au député de Repentigny, M. Larose, à la fin de la deuxième série de questions.

Cela dit, pour m'assurer de maintenir le décorum du comité, je propose que le comité prenne le temps de discuter, jeudi le 6 novembre, soit dans deux jours, de l'ordre des interventions et de donner des directives claires à la présidence pour la suite des choses.

Par conséquent, chers collègues, avec votre consentement, nous allons entreprendre la première série de questions au cours de laquelle chaque député se verra accorder sept minutes. C'est M. Norlock qui ouvre le bal.

• (1610)

**M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie également les témoins d'être ici aujourd'hui.

Ma première question est une question que, selon moi, tous les Canadiens se posent en ce moment. Depuis 48 heures, nos Forces armées canadiennes, et particulièrement l'ARC, sont déployées dans le théâtre des opérations. Je suis conscient qu'il y a certaines choses que vous pouvez dire et d'autres que non, mais au bénéfice de tous ces Canadiens qui nous écoutent et suivent nos délibérations, pourriez-vous nous donner un aperçu de ce qui s'est passé au cours des 48 dernières heures, notamment en ce qui concerne les frappes aériennes que nous avons vues récemment?

**Mgén Michael Hood:** Absolument. Merci, monsieur Norlock.

Avant de comparaître, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le lieutenant-général Vance, alors j'ai un résumé à jour du commandement opérationnel.

La Force opérationnelle aérienne, et tous les aéronefs, sont arrivés à destination, au Koweït, le 28 octobre et ont lancé leurs opérations aériennes le 30 octobre. Depuis ce temps, et aussi dans les dernières 24 heures, nous avons effectué 27 sorties aériennes, dont 18 par nos chasseurs, 4 par notre aéronef de ravitaillement Polaris, et 5 par notre aéronef de RSR CP-140.

Le 31 octobre, un aéronef de patrouille CP-140 Aurora a mené des opérations de renseignement, de surveillance et de reconnaissance en soutien direct à plusieurs frappes effectuées par des chasseurs de la coalition contre des cibles de l'EIIL dans les environs d'al-Qa'im. Cette frappe a entraîné la destruction d'une base importante de l'EIIL qui était utilisée pour préparer des opérations de la région frontalière dans la voie de communication de l'Euphrate. L'Aurora était le principal appareil utilisé pour cette opération et a fourni d'importantes évaluations des dégâts permettant de déterminer le succès des frappes.

Le dimanche 2 novembre, des CF-18 Hornet ont mené la première frappe aérienne du Canada contre des cibles de l'EIIL. Les quatre cibles se trouvaient près d'un barrage à l'ouest de Falloujah et consistaient en des véhicules et du matériel lourds de génie. Ils étaient utilisés pour dévier l'eau du fleuve Euphrate et créer des inondations pour déplacer les populations de la province Anbar tout en interdisant un accès à l'eau aux populations en aval. En inondant certains secteurs, l'EIIL a forcé des civils et des membres des forces de sécurité irakiennes à utiliser des routes précises où étaient placés des engins explosifs improvisés, ou IED. De plus, les véhicules lourds de génie étaient utilisés pour créer et améliorer des positions

défensives qui auraient rendu plus difficiles les opérations ultérieures de dégagement des forces de sécurité irakiennes.

Nos forces ont travaillé avec le Centre multinational d'opérations aériennes ainsi qu'avec des ressources de ciblage de la coalition, pendant ce vol d'une durée approximative de quatre heures. Des bombes de 500 livres à guidage laser ont détruit et endommagé le matériel et les véhicules lourds de génie désignés et ont fait en sorte qu'ils ne puissent plus être utilisés.

La destruction de l'équipement de l'EIIL, dans ce cas précis, signifie qu'il ne pourra pas utiliser le fleuve Euphrate contre la population de la province d'Anbar. Les attaques ont également assuré l'élimination de l'équipement lourd nécessaire pour la création des positions défensives dont je vous ai déjà parlé.

Voilà donc un résumé des activités menées ces quatre derniers jours. Chose certaine, nous avons l'intention de continuer à faire régulièrement le point sur la situation en tenant des séances d'information techniques, possiblement chaque semaine, en vue de relater les derniers événements.

• (1615)

**M. Rick Norlock:** Merci beaucoup, général Hood.

Ma deuxième question est, en fait, beaucoup plus qu'une simple observation personnelle. C'est une préoccupation qu'ont soulevée d'autres députés et aussi certains de mes électeurs et sur laquelle j'aimerais que vous vous prononciez.

Plusieurs heures avant le communiqué de presse officiel des Forces canadiennes, nous avons appris les actions que vous venez de nous décrire par des sources américaines. N'y aurait-il pas une façon mieux coordonnée de remédier à la situation ou de communiquer avec les officiers supérieurs, de sorte que nous collaborions non seulement dans le théâtre de guerre, mais aussi dans les communiqués de presse, afin que les Canadiens, qui sont très investis dans cette opération, soient mis au courant au moins en même temps que leurs homologues américains et que nous n'ayons pas besoin de regarder la télévision américaine à cette fin. Auriez-vous quelque chose à dire là-dessus?

**Mgén Michael Hood:** Je peux certainement vous donner un bref aperçu, monsieur.

C'est dans un communiqué de presse du ministre de la Défense nationale que j'ai appris les premières frappes qui ont eu lieu ce dimanche. Nous coordonnons nos efforts avec nos alliés et le commandement américain dans le commandement central à Tampa. Comme vous pouvez l'imaginer, compte tenu de l'ampleur des activités et du nombre de partenaires présents, il est nécessaire d'avoir une collaboration étroite. Nous comprenons que certains renseignements ont par la suite été divulgués par le CENTCOM avant que nous ne puissions organiser une séance d'information technique. À ce moment-là, le général Vance était à Tampa et était en communication avec le général Austin, le commandant du CENTCOM, et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle il tient un point de presse aujourd'hui. Toutefois, nous ne ménagerons aucun effort pour améliorer la situation, monsieur.

**M. Rick Norlock:** Merci beaucoup. C'est très utile de notre point de vue, et nous essaierons d'en faire autant du côté civil.

J'ai une autre question. Comme il s'agit d'un investissement énorme sur le théâtre des opérations, surtout sur le plan humain, on nous demande notamment si nous réalisons des gains. Vous pouvez le confirmer ou non, mais je suis porté à croire que nos opérations alliées ont permis d'aider les Kurdes, les chiïtes et les autres de notre côté à réaliser des gains qu'ils n'auraient pas pu réaliser autrement. Vous avez fait allusion à nos frappes.

Pourriez-vous nous en dire davantage sur la réussite jusqu'à présent des opérations visant à aider les forces irakiennes.

**Mgén Michael Hood:** Je peux certainement essayer. Alors que le Canada vient de lancer ses premières opérations aériennes, les autres membres de la coalition sont sur place depuis déjà un certain temps. Vous vous rappellerez de l'avancée fulgurante de l'EIL en Irak. En fait, la carte que vous voyez montre la progression de l'EIL, dont l'objectif est de faire tomber Bagdad.

Dans cette inexorable avancée, l'EIL voyageait en groupes massifs et parfois blindés, ce qui leur permettait de progresser rapidement, dans bien des cas, dans les régions sous contrôle irakien. Nos activités aériennes alliées ont ralenti leur avancée.

En fait, comme vous en avez sûrement entendu parler — cela a certainement été rapporté dans les médias —, l'EIL ne se déplace plus en grandes formations puisqu'elles deviendraient une cible beaucoup trop facile pour les forces aériennes. L'EIL adopte désormais un style d'attaque plus asymétrique, ce qui, de façon générale, représente toujours un défi pour les forces de sécurité irakiennes, mais ne pose plus le même niveau de menace qu'auparavant.

• (1620)

**Le président:** Merci, général Hood.

Votre temps est écoulé, monsieur Norlock.

Monsieur Harris, allez-y, je vous prie.

**M. Jack Harris:** Je vous remercie, messieurs, de votre présence aujourd'hui et de votre témoignage. Tout comme M. Norlock et bon nombre de Canadiens, je me demandais pourquoi nous avions eu plus d'information du gouvernement américain que du nôtre. Nous avions plutôt droit à des déclarations opaques de la part du ministre de la Défense nationale.

Je suis étonné que vous l'ayez également appris par le communiqué de presse et non par la chaîne de commandement. J'imagine que vous ne faites pas partie de la chaîne de commandement de cette opération.

**Mgén Michael Hood:** Non, j'aurais plutôt dû dire que les Canadiens l'ont appris dans le communiqué de presse. Je l'avais appris avant.

**M. Jack Harris:** Je suppose que c'est ma première question. En quoi consiste la chaîne de commandement? L'opération est dirigée à partir de Tampa, en Floride, n'est-ce pas? Ce n'est pas une opération de l'OTAN, comme nous avons déjà eu auparavant. En Libye, par exemple, il y avait un commandement interarmées dirigé par le général Bouchard. Dans ce cas, l'opération est dirigée par le général dont vous avez parlé, à Tampa. Est-ce exact?

**Mgén Michael Hood:** Je pourrais peut-être vous donner un peu de contexte. Tous les membres des Forces canadiennes déployés sont sous le commandement intégral du chef d'état-major de la Défense, le général Lawson.

**M. Jack Harris:** Mais quel est le rôle du général Vance dans tout ça? Il était à Tampa.

**Mgén Michael Hood:** Le général Vance est le commandant du Commandement des opérations interarmées ici à Ottawa. Il est responsable des opérations de déploiement dans la chaîne de commandement canadienne.

Nous travaillons au sein d'une importante coalition, avec nos proches alliés, menée par les États-Unis et dirigée par un commandement central. Il y a des quartiers généraux dans la région, mais le principal quartier général, où on trouve de nombreux officiers de liaison des forces alliées, se situe à Tampa, depuis les premières activités dans la région.

**M. Jack Harris:** Je suppose que c'est ce qui nous amène à parler de la première cible que les Américains appellent « le bulldozer et le camion à benne », en parlant de l'équipement de construction. Cette cible a-t-elle été choisie par le Canada? Ou, comme nous l'avons entendu dans les reportages, ce sont plutôt les États-Unis qui l'ont proposée? Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet? Peut-être que le colonel Gendron pourrait nous aider.

D'après la mission en Libye, je sais que le Canada peut choisir ses cibles, mais je suis tout de même conscient du fait que les bulldozers et les camions à benne ne sont habituellement pas conduits par des soldats dans des situations civiles, alors il convient de se demander comment cette décision a été prise du point de vue du Canada. Dans un point de presse tenu le 17 octobre dernier, le général Vance a indiqué que des règles d'engagement révisées étaient en jeu ici. Pourriez-vous nous expliquer ce que cela signifie?

**Mgén Michael Hood:** Absolument, monsieur Harris.

Tout d'abord, en ce qui concerne la campagne de la coalition, nous examinons conjointement les cibles qui, dans le cas présent, sont en Irak. Elles sont classées par ordre de priorité en fonction des objectifs qui peuvent être en jeu à ce moment-là et en collaboration avec les Irakiens.

Les missions confiées à un aéronef canadien ou à n'importe quel aéronef de nos alliés sont coordonnées par le Commandement central, et les cibles sont attribuées en fonction de ces missions.

Ces missions sont ensuite déléguées à une chaîne de commandement canadienne. Dans le Centre d'opérations aériennes, il y a un responsable de l'engagement dans le théâtre qui, au final, est chargé de s'assurer que chaque cible que le Canada envisage de frapper respecte nos règles d'engagement, dont je parlerai plus tard.

Si l'atteinte de la cible risque d'entraîner des dommages collatéraux, l'opération passe alors du théâtre au général Vance. Il est en mesure d'approuver des cibles d'un certain niveau. S'il s'agit d'une cible qu'il ne peut pas approuver, la question est finalement renvoyée au Chef d'état-major de la Défense. Cette chaîne de commandement du ciblage est entièrement approuvée par le Canada et, au bout du compte, par le pilote lorsqu'il largue les armes.

En règle générale, nous ne parlons pas des règles d'engagement. Je me contenterai de dire que le chef approuve des règles d'engagement précises qui autorisent les Forces canadiennes à employer la force d'une manière disciplinée dans le cadre de cette mission particulière.

Il y a un ensemble de règles d'engagement, dont je ne vais pas discuter en ce moment, mais je peux vous dire que, du point de vue d'un allié, ce sont les opérations les plus exactes auxquelles nous ayons jamais participé. Elles sont exactes en raison des armes utilisées, des limites que nous établissons en matière de dommages collatéraux et du soin que nous apportons à chaque mission. On ne voit pas les aéronefs larguer des armes dans le cadre de chaque mission de combat.

En ce qui concerne les cibles et celle-ci, en particulier, il est clair qu'un objectif de campagne consistant à faire déborder l'Euphrate ou à priver d'eau des villes en aval est très préoccupant pour le gouvernement irakien. Une telle cible serait donc proposée, puis classée en fonction de sa priorité durant cette période.

Mes collègues de l'armée vous diraient que le matériel d'ingénierie est l'une des plus précieuses ressources qui soient et que ce matériel est grandement protégé sur le champ de bataille. Par conséquent, dans le cas qui nous occupe, ce matériel était considéré comme une cible très prioritaire par le Commandement central, puis par la chaîne de commandement canadienne et, au bout du compte, le Canada a été autorisé à frapper la cible.

• (1625)

**M. Jack Harris:** Compte tenu de votre explication, je comprends la valeur stratégique de la cible, mais l'une des premières critiques à avoir été formulées à propos de la notion de frappes aériennes en Irak était que nous risquions de manquer de cibles très bientôt, en particulier en raison du grand nombre de pays qui avaient accepté de mener ces frappes. Même le général Lawson a fait allusion à cela récemment.

Je suppose que ce n'est pas la raison pour laquelle la cible, dont nous parlions ce week-end, a été choisie. Toutefois, est-ce que cela vous préoccupe? Vous avez mentionné qu'ils avaient changé leurs tactiques, qu'ils ne se déplaçaient plus au grand jour dans des chars d'assaut, des véhicules militaires tout-terrain ou quoi que ce soit d'autre qui étaient susceptibles d'être attaqués.

Risquons-nous d'être inefficaces dans très peu de temps?

**Mgén Michael Hood:** Je ne crois pas du tout cela, monsieur Harris. En fait, l'effet que notre puissance aérienne a eu sur ce conflit est très évident.

Je pense que l'on admet et que les députés ici présents prévoient que la puissance aérienne ne repoussera pas l'EIL à elle seule, mais elle va priver ce groupe de sa liberté de manoeuvre. Par conséquent, que nous frappions des cibles délibérément choisies ou des cibles qui peuvent se présenter au cours des événements, l'effet dissuasif que la puissance aérienne a par sa présence et le succès remporté par les frappes de la coalition ont de véritables répercussions.

Nous les avons observées. Peut-être que vous avez vu des reportages aux nouvelles qui parlaient de la stabilisation observée au nord de Mossoul, maintenant que les forces peshmergas sont toutes appuyées par la puissance aérienne alliée. Il y a encore des cibles, et il continuera d'en avoir, mais il faut que nous nous adaptions aux tactiques de dispersion que l'EIL a intégrées dans sa campagne.

**Le président:** Merci, général.

Monsieur Chisu, allez-y. Vous disposez de sept minutes.

**M. Corneliu Chisu (Pickering—Scarborough-Est, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie infiniment les témoins de leur exposé.

Général, j'ai une question à vous poser. Vous avez mentionné, bien entendu, les véhicules du génie. C'étaient des véhicules blindés du génie qui étaient manifestement conduits par des militaires, n'est-ce pas? Vous les avez alors choisis pour cibles.

**Mgén Michael Hood:** Les cibles étaient des véhicules du génie. Je ne peux pas vous décrire leur degré de blindage parce que je n'ai pas assisté à une séance d'information qui me permettrait d'en parler. Toutefois, ces véhicules étaient utilisés régulièrement par l'EIL pour construire un barrage et des positions défensives.

**M. Corneliu Chisu:** Comme je l'ai appris en lisant de la documentation et des études, l'EIL a des capacités militaires extrêmement puissantes, et elle les a utilisées pour prendre le contrôle d'énormes territoires en Irak et en Syrie, comme nous pouvons le voir sur la carte. Si les forces de l'EIL ne sont pas affaiblies et finalement détruites par la coalition, que prévoyez-vous que ce groupe sera en mesure de faire? Combien de dommages supplémentaires pourrait-il infliger à l'Irak et à la Syrie s'il n'était pas forcé d'affronter les frappes de la coalition?

**Mgén Michael Hood:** Je ne voudrais pas émettre des hypothèses sur ce qui aurait pu se passer. Mais je crois que, si vous jetez un coup d'oeil à l'avance que l'EIL avait accumulée très rapidement, ne serait-ce qu'en Irak, vous constaterez que c'est très inquiétant. C'est pourquoi un tel nombre de partenaires régionaux se sont joints à nos partenaires plus traditionnels et à d'autres pays membres de l'OTAN qui participent à cette coalition. On s'entend pour dire que l'EIL menace non seulement l'Irak et la Syrie, mais aussi la stabilité régionale, de même que de nombreux pays occidentaux et leurs régions éloignées.

Je crois que la rapide mise sur pied d'une coalition en dit long sur les risques que bon nombre de pays croyaient que l'EIL présentait à ce moment-là et continue de présenter aujourd'hui

• (1630)

**M. Corneliu Chisu:** À votre avis, quel niveau de formation les membres de l'EIL ont-ils reçu? Ils se déplacent très rapidement et en grands nombres. Quel est l'origine de leur formation? Comment mesurons-nous cette menace?

**Mgén Michael Hood:** Ce que j'ai observé et ce qu'on m'a communiqué, c'est que...

Il ne faut pas perdre de vue que les opérations menées en Syrie contre le régime Assad, par l'Armée syrienne libre et un conglomérat d'entités motivées par des considérations idéologiques, se poursuivent depuis presque deux ans. Ces troupes, ces forces de l'EIL établies en Irak sont aguerries. Ajoutez à cela plusieurs anciens hauts gradés de l'armée irakienne et des membres de partis baasistes, privés de leurs droits politiques, par exemple. On estime que ces troupes sont bien dirigées, très expérimentées et très motivées. Par conséquent, elles font peser une menace considérable sur l'Irak.

**M. Corneliu Chisu:** Lorsqu'on examine leurs capacités militaires, on constate qu'ils ne semblent pas avoir la capacité de menacer nos aéronefs. Risquent-ils de se procurer ce genre d'équipement?

**Mgén Michael Hood:** Nous prenons, dans le cadre de nos opérations, toutes les mesures possibles pour limiter cette menace, en utilisant le matériel défensif de nos aéronefs et en ayant recours aux tactiques, aux techniques et aux procédures que nous avons élaborées.

Je ne vais pas parler précisément des capacités que l'EIL possède ou non. Je me contenterai de dire qu'au cours de l'élaboration de chaque étape de nos opérations, nous songeons avant tout à trouver des moyens d'atténuer les risques que notre personnel coure.

**M. Corneliu Chisu:** Ayant été en Afghanistan, j'étais préoccupé par les systèmes portatifs de défense antiaérienne. J'ai constaté que l'EIL en possède, de même que toutes les autres ressources militaires lourdes, comme les chars d'assaut. Tôt ou tard, ce matériel posera un problème à la coalition. L'EIL présentera une menace encore plus grande.

Je pense que les frappes aériennes ont un effet sur l'EIL.

**Mgénéral Michael Hood:** Comme je l'ai indiqué, c'est une menace que nous prenons très au sérieux. Nous allons tenter de nous assurer que nos aéronefs sont dotés de l'équipement nécessaire pour affronter ces risques ou que nous planifions les paramètres des missions de manière à garantir le plus possible... Cependant, je crois qu'il est important de dire qu'aucun des éléments de notre contribution n'est sans risque. Il est impossible de réduire les risques à zéro. Ce théâtre d'opérations est dangereux. Toutefois, nous accordons la priorité au bien-être de nos hommes et de nos femmes en uniforme.

**Cam Gilles Couturier (directeur général, Politique de sécurité internationale, ministère de la Défense nationale):** Si vous me le permettez, j'ajouterais que la coalition insiste sur le fait qu'il faut tenter de déceler, au moyen du renseignement, toute indication que des capacités de ce genre sont en voie de tomber entre leurs mains.

Oui, c'est très préoccupant pour nous, au Canada, mais c'est une crainte que partagent tous les partenaires de la coalition. Nous déployons certainement beaucoup d'efforts dans le but de comprendre ce qu'ils font et de savoir dès que possible s'ils mettent la main sur ce genre de capacités.

**M. Cornéliu Chisu:** Lorsque vous évoluez dans le théâtre des opérations, différents types d'aéronefs sont-ils présents, ceux des Français, ceux des Portugais? Pensez-vous que la formation que la force aérienne a suivie en Roumanie, avec les membres de la coalition, s'est avérée utile?

**Mgénéral Michael Hood:** Je pense que toute formation qui développe les capacités des membres de notre personnel est très profitable. Mais je n'hésiterais certainement pas à comparer le professionnalisme et les aptitudes de nos pilotes de CF-18 à ceux de n'importe quel membre de la coalition, et je le dis très sincèrement.

**Cam Gilles Couturier:** Cela témoigne également de l'interopérabilité que nous développons grâce à tous les exercices auxquels nous nous livrons à longueur d'année. Le fait que nous puissions maintenant exercer nos activités ensemble dans un genre d'environnement opérationnel en dit long sur la formation que nous donnons.

**M. Cornéliu Chisu:** Quel genre de stratégies militaires l'EIL utilise-t-il? Vous avez mentionné que ses membres se dispersaient maintenant pour former de petites unités. D'un point de vue militaire, quel danger cela nous fera-t-il courir dans le cadre de nos opérations futures?

**Mgénéral Michael Hood:** Dans les mois et les années à venir, les forces de sécurité irakiennes auront certainement des difficultés à combattre un adversaire très déterminé, qui est motivé par des considérations idéologiques barbares et qui sème en fait la terreur dans la vie des gens qui sont soumis à quelques... Leur dispersion engendre un différent problème que les forces terrestres devront résoudre, mais je suis à peu près certain que, si on leur donne le temps, le soutien et la formation requises, les forces de sécurité irakiennes finiront par l'emporter.

• (1635)

**Le président:** Merci, général.

C'est tout le temps dont vous disposiez, monsieur Chisu.

Madame Murray, la parole est à vous.

**Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.):** Merci.

Général, pouvez-vous nous renseigner sur le budget prévu pour cette période de six mois,

**Mgénéral Michael Hood:** Je ne peux pas, madame Murray.

Le dirigeant principal des finances du ministère est en train de bien rendre compte de ces chiffres, et je crois comprendre qu'il en fera rapport au Parlement en temps opportun, c'est-à-dire probablement dans quelques mois.

**Mme Joyce Murray:** Cela aura-t-il lieu avant que les six mois soient écoulés?

Pouvez-vous nous donner une idée de la date où le budget sera disponible?

**Mgénéral Michael Hood:** Non, je ne suis pas en mesure de le faire.

**Mme Joyce Murray:** Merci.

Quel rôle nos forces spéciales jouent-elles? Participent-elles à la formation des combattants irakiens et kurdes? Où cette formation a-t-elle lieu? Les forces fournissent-elles des conseils en combat rapproché, ou sont-elles stationnées dans un lieu central?

**Mgénéral Michael Hood:** Nous avons porté principalement notre attention sur les effectifs qui font partie de l'Aviation royale canadienne, mais il est important de ne pas oublier que 69 forces d'opérations spéciales sont basées à Erbil, une ville située dans la partie nord de l'Irak qui figure sur la carte derrière vous, et que ces forces travaillent étroitement avec des forces kurdes. Elles se trouvent en ce moment avant Erbil, mais près de la ville, où elles s'emploient à conseiller et aider, comme on dit, diverses unités peshmergas.

Les peshmergas de cette région occupent des positions essentiellement défensives. Cela nous donne l'occasion d'améliorer leurs compétences de base, à l'extérieur ou, dans bien des cas, en salle de classe, en fonction des forces que nous conseillons et aidons. Toutefois, tôt ou tard, nous les aidons à planifier, avant la mission, des opérations que les forces de sécurité irakiennes pourraient envisager d'entreprendre dans les mois ou les années à venir.

**Mme Joyce Murray:** Donc, s'agit-il en ce moment de conseils en combat rapproché?

**Mgénéral Michael Hood:** Non, je ne dirais pas qu'on leur donne des conseils en combat rapproché?

Je le répète, si les forces étaient à proximité de ce qui est reconnu comme les lignes de front kurdes... elles ne sont pas sur ces lignes de front, mais elles doivent aller là où les forces se trouvent. Leur travail n'est pas sans risque, mais il ne s'agit pas de combats rapprochés. Nous n'avons pas participé à leur soutien, car cela ne fait pas partie de notre mandat en ce moment.

**Cam Gilles Couturier:** J'aimerais ajouter quelque chose au sujet des peshmergas. Ils sont essentiels au succès de la lutte; ils constituent l'une des forces les plus compétentes de la région. Nous croyons que les aider à devenir une force efficace dans la région constitue un rôle important pour nos forces spéciales.

**Mme Joyce Murray:** Merci.

Il y a un mois, les libéraux ont dit qu'en fournissant du soutien à la formation, en ne prenant pas part aux combats, les Forces armées canadiennes pourraient contribuer de façon unique, puisqu'elles ont été d'une si grande efficacité sur ce plan en Afghanistan au cours de la période de quatre ans.

Est-il question de donner aux forces armées une autre mission de formation avec les peshmergas, ou avec les forces de sécurité irakiennes?



**Mgén Michael Hood:** À l'heure actuelle, vous connaissez tous la mission et ses paramètres. On a autorisé six mois pour les forces aériennes dont j'ai parlé et les forces d'opérations spéciales. La situation évolue et le Chef d'état-major de la Défense continue de conseiller le gouvernement, et il se peut donc très bien qu'on envisage d'autres options — mais pas pour l'instant.

**Mme Joyce Murray:** De plus, j'aimerais en savoir davantage sur les autres rôles non reliés au combat que nos Forces armées canadiennes pourraient jouer. Je crois comprendre que les frappes aériennes ont dispersé les convois il y a des semaines, ce qui pourrait amener le Canada à jouer d'autres rôles. En ce qui concerne les besoins humanitaires dans la région et la détresse des civils, faut-il fournir de l'aide humanitaire, et si c'est le cas, le Canada pourrait-il intervenir à cet égard?

• (1640)

**Mgén Michael Hood:** Permettez-moi d'abord de vous donner une idée de la situation. Il y a toujours des cibles à frapper, et ce sera toujours le cas. En fait, à ce moment-ci, il est faux de dire qu'il n'y a pas de cibles pour les frappes aériennes.

En ce qui concerne la sécurité pour l'aide humanitaire, je vais demander à mon collègue d'en parler dans un instant, mais il est important de souligner que les Irakiens et les forces de sécurité irakiennes ne veulent pas que nous les aidions dans les combats sur le terrain. Ils veulent que ce soit leur lutte. Ils considèrent qu'ils mènent une lutte irakienne.

**Mme Joyce Murray:** Je veux préciser que je ne suis pas en train de recommander que les Forces armées canadiennes prennent part au combat.

Dans l'une des notes, on indique qu'un commentateur aurait déclaré que jusqu'à maintenant, le succès de l'État islamique repose sur une campagne de propagande dans les médias en ligne. Que pensez-vous de cette affirmation?

Quelles mesures, le cas échéant, le Canada et nos services de renseignements peuvent-ils prendre pour contrer la propagande efficace en ligne?

**Mgén Michael Hood:** Je reconnais d'emblée que bon nombre d'aspects et de leviers du pouvoir peuvent servir dans la campagne. Concernant ce dont vous parlez, que nous appellerions la campagne d'information, les alliés savent certainement que c'est un aspect qu'ils doivent examiner. Ils doivent contrer l'idéologie qui prévaut, qui amène les jeunes hommes et les jeunes femmes de la région à rejoindre les rangs de l'EIL.

Pour ce qui est des mesures que peuvent prendre les autres entités du gouvernement du Canada, il ne m'appartient pas de parler de sécurité publique ou des autres services concernés. Je suis sûr que la question sera étudiée en temps et lieu.

**Le président:** Merci, général.

Votre temps est écoulé, madame Murray.

Madame Gallant, allez-y, s'il vous plaît.

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis ravie que les libéraux aient décidé d'appuyer les activités de nos forces spéciales sur le terrain.

En ce qui concerne les forces spéciales, qu'ont-elles réussi à accomplir dans le cadre de la formation des Kurdes et des peshmergas?

**Mgén Michael Hood:** Il y a un certain nombre de forces dans la région; le terme « peshmerga » est généralisé. Il y a des forces de

sécurité kurdes et il y a des peshmergas qui sont plus comparables, selon moi, à une milice. Il y a des médecins et des avocats à Erbil qui se relaient au front dans une unité de défense très traditionnelle. Les degrés d'expertise diffèrent, certains groupes ont des capacités très élevées, comme mon collègue l'a mentionné.

Pour ce qui est des réussites, nous avons des partenaires très enthousiastes qui, dans les faits, nous demandent d'en faire le plus possible pour les aider à se préparer à la campagne terrestre dans laquelle ils joueront un rôle important, et je pense qu'ils en sont conscients.

**Mme Cheryl Gallant:** Dans quelle mesure les forces qu'ils entraînent et avec lesquelles ils travaillent sont-elles provisoires? Vous avez mentionné que des médecins et des avocats se relaient au front. Ont-ils affaire aux mêmes personnes pendant une semaine ou plusieurs semaines, après quoi de nouvelles personnes arrivent graduellement tandis que d'autres partent graduellement?

**Mgén Michael Hood:** Je pense que les forces sont en grande partie statiques. J'essayais de faire allusion à une entité pour vous donner une idée des divers niveaux de capacité et d'expérience pour expliquer le type de mentorat qu'il est possible d'offrir, mais encore une fois, il s'agit de forces endurcies. Elles n'en sont pas à leur coup d'essai.

Je pense que nous avons eu de l'expérience. Nous commençons à mieux les connaître et à comprendre leurs besoins. Nous continuerons à rehausser le niveau de soutien que nous leur offrons au fur et à mesure que nous travaillons avec eux.

**Mme Cheryl Gallant:** Qu'ont dit nos forces spéciales concernant le travail avec les Kurdes?

**Mgén Michael Hood:** J'ai seulement discuté en général avec le commandant du Commandement des Forces d'opérations spéciales. Je n'ai pas de précisions à vous donner sur ce point, mais je peux me renseigner et vous revenir là-dessus.

**Mme Cheryl Gallant:** D'accord.

S'agissant des capacités de l'EIL, ils sont munis d'armes lourdes, de chars, de transports de troupes blindés et d'unités tactiques. Certaines cibles de l'EIL sont-elles plus faciles que d'autres à atteindre par frappes aériennes?

• (1645)

**Mgén Michael Hood:** Je pense que vous essayez de me faire parler des tactiques et du reste de la campagne terrestre. Il est ici question, en fait, de cibles délibérées ou dynamiques. Les cibles dynamiques sont celles qui ne sont pas statiques. Une cible délibérée pourrait être un poste de commandement, un poste de contrôle de la circulation — une cible que nous connaissons et dont nous savons qu'elle ne se déplacera pas.

Dans ce sens, une cible délibérée serait plus facile à atteindre, tandis qu'une cible dynamique n'est pas nécessairement statique.

**Mme Cheryl Gallant:** Les cibles dynamiques sont plus difficiles à atteindre, c'est bien ce que vous dites?

**Mgén Michael Hood:** En règle générale.

**Mme Cheryl Gallant:** Lorsque nous regardons la carte que vous nous avez fournie — sachant que c'est plus ou moins le théâtre d'opérations —, pourriez-vous nous décrire le mouvement, les secteurs d'influence, de l'EIL? Était-il d'abord centralisé pour ensuite partir dans différentes directions? Comment ces deux bandes se sont-elles formées?

**Mgén Michael Hood:** Les bandes rouges représentent en fait les deux principales voies entre la Syrie et Bagdad. Elles convergent à Bagdad. Si vous regardez attentivement une carte de l'Irak, vous remarquerez que la plupart des villes et l'infrastructure sont vraiment concentrées sur ces deux bandes. L'Irak compte de larges bandes désertiques — par exemple, au sud de la bande rouge inférieure — où il n'y a personne, en fait.

Pour ce qui est de leur zone d'influence, c'est en fait la voie directe qu'ils ont empruntée entre la Syrie et Bagdad.

**Mme Cheryl Gallant:** D'accord. Il s'agit donc des régions surtout peuplées.

Étant donné qu'il s'agit de notre théâtre d'opérations ou de notre secteur d'intérêt, si nous cherchions à voir jusqu'où l'EIIL exerce son influence — car cela pourrait avoir une sorte d'incidence sur nos opérations en Irak —, jusqu'où se rendraient ces bandes en Syrie et dans les pays environnants?

**Mgén Michael Hood:** La majeure partie du nord de la Syrie et ces lignes de communication sont sous le contrôle complet de l'EIIL ou de ses alliés. Le nord de la Syrie compte une partie kurde, et le régime aurait, en fait, des capacités au sud d'Aleppo. Je ne l'ai pas indiqué sur cette carte, car mes commentaires portaient sur l'Irak.

Il est possible d'affirmer qu'une grande partie de la Syrie est sous le contrôle de l'EIIL.

**Le président:** Merci, madame Gallant.

Monsieur Harris, je crois comprendre que vous partagez votre temps de parole avec M. Chicoine.

**M. Jack Harris:** C'est exact. J'ai juste une question initiale.

Général Hood, j'ai été plutôt surpris, je suppose, de la réponse que vous avez donnée à Mme Murray concernant les estimations de coûts. Le 17 octobre, pendant un point de presse, le général Lawson a dit aux médias qu'on avait déjà fourni au Cabinet les estimations des coûts de la participation militaire. Alors pourquoi nous dites-vous que le directeur financier est, en fait, en train de les préparer, ce qui laisse entendre qu'il est impossible de fournir la moindre estimation des coûts?

Cela me dérange un peu. Peut-être s'agit-il d'une opération de relations publiques?

**Mgén Michael Hood:** Monsieur Harris...

**M. Jack Harris:** Ce que je veux dire c'est que si ces estimations existent, soit on nous empêche de les voir, soit il y a une autre explication.

**Mgén Michael Hood:** J'ai déjà dit au comité que je ne suis pas responsable des dépenses du ministère de la Défense nationale. C'est le directeur financier...

**M. Jack Harris:** Je comprends, mais il semble que ces estimations existent. Vous ne les connaissez peut-être pas. Croyez-vous que le général Vance les connaisse?

**Mgén Michael Hood:** Lorsque l'on envisage d'entreprendre certaines activités, l'on fournit toujours des estimations générales pour donner une idée des coûts potentiels. Elles diffèrent, souvent grandement, des coûts réels de ces opérations, alors elles servent seulement d'indicateur, mais sont mises à jour au fur et à mesure que l'on connaît les coûts réels; elles sont ensuite fournies au gouvernement et au ministre en temps opportun.

**Le président:** Monsieur Chicoine.

[Français]

**M. Sylvain Chicoine (Châteauguay—Saint-Constant, NPD):** Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie également les témoins d'être parmi nous et de nous éclairer sur la mission en Irak.

Major-général, dans votre présentation, vous avez parlé de la mission de formation du Canada, qui a commencé le 5 septembre dernier et qui a duré 30 jours. J'aimerais que vous nous donniez plus de détails sur cette mission et que vous nous disiez quels en ont été les résultats concrets.

• (1650)

**Mgén Michael Hood:** Excusez-moi; je comprends le français, mais je n'ai pas vraiment saisi la question. Pourriez-vous la répéter s'il vous plaît?

**M. Sylvain Chicoine:** Certainement.

Je voudrais que vous nous parliez de façon un peu plus approfondie de la formation de 30 jours et que vous nous disiez quels en ont été les résultats concrets.

**Mgén Michael Hood:** Pour commencer, un mandat de 30 jours a été confié à nos Forces d'opérations spéciales. Nous avons dit qu'au retour, après avoir travaillé avec les peshmergas, nous rendrions compte de nos progrès. Nous avons discuté de cette question avec le gouvernement, et une décision a été prise concernant l'établissement de la force opérationnelle aérienne. Pour les Forces d'opérations spéciales de même que pour l'Aviation royale canadienne, il s'agit maintenant d'une mission de six mois.

**M. Sylvain Chicoine:** Très bien, mais avez-vous un peu plus d'information sur ce que cette mission de formation a donné? Cela a aidé les peshmergas, entre autres, mais avez-vous un peu plus d'information sur les résultats concrets de cette mission?

**Cam Gilles Couturier:** Le but de la mission de 30 jours était d'envoyer nos Forces d'opérations spéciales là-bas pour évaluer ce que pourrait être notre contribution en sol irakien. Au début, nous avons discuté avec les Irakiens pour nous assurer qu'ils étaient réceptifs à cela. Nous avons également discuté avec les forces américaines qui sont déployées présentement dans la région.

De ce premier contact est né un plan général décrivant notre éventuelle contribution dans la région par l'entremise de nos Forces d'opérations spéciales. C'est ce plan que nous avons soumis au gouvernement pour qu'il l'étudie.

**M. Sylvain Chicoine:** Le Canada a participé au transport des munitions et des armes pour aider les peshmergas à combattre l'EIIL.

Quels sont les résultats de cette participation?

Participons-nous toujours au transport des armes pour aider les peshmergas?

**Cam Gilles Couturier:** Notre contribution est terminée. Le général Hood a précisé de façon exacte le nombre de missions.

En collaboration étroite avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, nous avons livré l'équipement militaire aux forces irakiennes, à Erbil. Ce sont maintenant les forces irakiennes qui contrôlent cet équipement et qui le distribuent aux gens qui en ont le plus besoin dans le cadre du combat contre l'EIIL.

**M. Sylvain Chicoine:** Je vous remercie.

Le contre-amiral Kirby, de l'armée américaine, a mentionné que les États-Unis s'attendaient à ce que cette mission dure plusieurs années, donc beaucoup plus que six mois ou un an. J'aimerais que vous commentiez cette perception de l'armée américaine.

Par ailleurs, vu que nous sortons d'un conflit qui a duré 10 ans et qui a été parmi les plus meurtriers, notre armée est-elle prête à s'engager dans un conflit susceptible de durer plusieurs années?

[Traduction]

**Le président:** Soyez bref, s'il vous plaît, général.

[Français]

**Mgén Michael Hood:** Quand notre mission, qui a été approuvée par le gouvernement, a été annoncée, on parlait de six mois, mais je pense que la mission de la coalition va durer beaucoup plus longtemps. En effet, nous sommes en train d'arrêter l'avancement de l'EIL, mais il faudrait que les forces irakiennes soient entraînées et prêtes à lancer des missions dans une perspective de combats terrestres. À mon avis, cela prendra plus de six mois.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup, général.

Monsieur Williamson, la parole est à vous.

**M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC):** Merci, monsieur le président.

Général, c'est bon de vous voir ici aujourd'hui. Merci d'être venu.

J'ai deux ou trois questions à vous poser concernant la situation sur le terrain en Irak et j'espère que vous serez en mesure d'éclairer ma lanterne. J'ai trouvé que votre description des deux bandes rouges était très utile. Avez-vous une idée du pourcentage de la population irakienne qui vit dans le territoire sous le contrôle de l'EIL?

**Mgén Michael Hood:** Je préfère ne pas me risquer à donner ce chiffre. Je vous signale toutefois que Mosul, qui est sous le contrôle de l'EIL, est la deuxième ville en Irak, donc je dirais qu'une partie importante de la population est visée. Cela dit, une grande partie de la population irakienne se trouve à l'est de Bagdad en descendant vers le Koweït. Je n'ai pas les chiffres précis en mains.

•(1655)

**M. John Williamson:** J'essaie de me souvenir des deux guerres du Golfe. La plupart des raffineries se trouvent-elles sur la côte près du Koweït? Quels types de raffineries se trouvent dans ces territoires de l'EIL?

**Mgén Michael Hood:** Une grande partie des raffineries de pétrole se trouvent dans le secteur des bandes rouges. Vous avez peut-être entendu dire que les raffineries de Beiji fournissaient 80% du pétrole à la partie occidentale du pays. Sur cette carte, Beiji se trouve à proximité de Tikrit. Bien qu'il y ait d'importantes capacités de raffinage dans le sud près de Basra et sur la côte, il y a lieu de dire que les capacités sont largement réparties, alors elles seraient sous leur contrôle.

**M. John Williamson:** D'accord, merci.

Lorsque l'Aviation royale du Canada est dans le théâtre, comment opère-t-elle? J'en reviens à ce que M. Harris disait. Opérons-nous en formations dans un espace aérien réservé au Canada ou travaillons-nous plutôt en collaboration avec nos alliés? Comment l'espace aérien est-il divisé dans le théâtre? En grilles? Comment décririez...

**Mgén Michael Hood:** Non, pas du tout. Cela dépend de l'endroit où l'activité aérienne sera menée. En général, les alliés sont interchangeables. Non seulement nos ressources RSR opéreront et appuieront les missions canadiennes, mais elles appuieront aussi d'autres missions alliées. Elles sont vraiment interchangeables, et cet ordre de mission aérienne, le processus dont je parlais, désigne les cibles et les zones précises pour les opérations. Il indique où nos avions ravitailleurs se placeraient dans l'espace aérien, et ces avions

ravitailent un certain nombre de plateformes, pas seulement canadiennes.

C'est très dynamique, c'est loin de la formation en grille que vous suggérez.

**M. John Williamson:** Merci.

On a mentionné que l'EIL s'était maintenant fractionné en petits groupes. Quel est, selon vous, son objectif puisqu'il ne semble plus avancer comme il le faisait auparavant? De toute évidence, il a déjà mis la main sur une bonne partie du territoire et des grandes villes. A-t-on une idée de son objectif militaire?

**Mgén Michael Hood:** Son objectif est le même: viser Bagdad comme front oriental du califat, quelle que soit la forme que ce dernier pourrait prendre. Alors, bien que nous parlions de dispersion, bien qu'il puisse être plus difficile pour l'EIL de réaliser sa vision, cela demeure son objectif. C'est ce que nous croyons comprendre.

**M. John Williamson:** Quelle est, selon vous, sa stratégie? Est-ce d'essayer de se faire discret en attendant que les forces aériennes alliées partent? Est-ce de tenter d'avancer pendant qu'il le peut? Quelle est l'impression que l'on a? Le mouvement est-il moins présent en ce moment et quelle est, selon vous, sa stratégie pour essayer d'avancer et de se déplacer autour ou à l'intérieur de Bagdad?

**Mgén Michael Hood:** Je ne pense pas que je me risquerais à faire des hypothèses sur sa stratégie potentielle. Néanmoins, il reste résolu à avancer. Nous voyons des avancées. On le fait reculer dans d'autres zones. Même lorsqu'il est dispersé, il reste une entité de combat importante, mais je ne pourrais pas parler de ses tactiques changeantes.

**M. John Williamson:** Vous avez mentionné que les forces irakiennes n'ont pas envie de voir les troupes terrestres occidentales — appelons-les comme cela. Je ne veux pas mal vous citer ou vous faire dire des choses que vous n'avez pas dites, mais est-ce exact?

**Mgén Michael Hood:** Les forces de sécurité irakiennes veulent être responsables du combat.

**Cam Gilles Couturier:** Mais je ne dirais pas seulement occidentales, par contre. Elles ne veulent pas de forces étrangères.

**M. John Williamson:** D'accord.

Je vais vous revenir, messieurs. Merci.

**Le président:** Monsieur Harris, allez-y s'il vous plaît.

**M. Jack Harris:** Merci, monsieur le président.

Peut-être pourrions-nous revenir sur la question des capacités de l'armée irakienne. M. Chisu a parlé des vastes forces et de l'équipement dont elle dispose bien que, selon le document d'information préparé par la Bibliothèque du Parlement, il soit question de 60 ou 70 chars et peut-être d'un grand nombre de véhicules militaires tous terrains. L'armée qu'elle a défaite semblait s'être volatilisée quand les commandants sont disparus.

Nous avons pris connaissance de ce qui a été laissé par les Américains, une force terrestre d'un million de soldats appartenant à l'armée irakienne. S'agit-il de l'armée qui va participer aux combats terrestres? Cela semble être un nombre très élevé de soldats comparativement aux 20 000 à 50 000 combattants que l'EIL a en Irak et en Syrie.

• (1700)

**Mgénéral Michael Hood:** Dans les nombres que je connais, les forces de sécurité irakiennes avant le passage de l'EIL comptaient environ 250 000 soldats. C'est...

**M. Jack Harris:** Des soldats irakiens ou...

**Mgénéral Michael Hood:** Il s'agit des forces de sécurité irakiennes poussées à l'extrême. C'était évident. Elles comptaient environ 250 000 soldats. Il ne fait aucun doute que, pendant les attaques initiales et, essentiellement, le retrait, ces nombres ont baissé considérablement. La force de combat irakienne réelle est nettement moins nombreuse que cela à l'heure actuelle.

**M. Jack Harris:** Pour ce qui est de sa capacité de réforme, a-t-on du mal à placer sur le terrain des commandants qui soient dignes de confiance et capables de mener?

**Mgénéral Michael Hood:** Non, je crois que ce avec quoi nous travaillons en ce moment... notre vision des forces de sécurité irakiennes à l'heure actuelle est qu'elles sont compétentes, mais qu'elles ne se sont pas entraînées comme on s'y attendrait avant d'importantes opérations de combat. Il est clair qu'une partie de la stratégie vise à ce que les alliés et la coalition offrent aux forces de sécurité irakiennes un niveau d'entraînement leur permettant de se battre seules.

**M. Jack Harris:** Encore une fois, pour en revenir aux questions de M. Williams concernant la coordination de l'espace aérien, y a-t-il un AWACS qui contrôle le trafic aérien? Est-ce que cela est conforme aux ordres donnés sur le terrain? Ou est-ce que cela se fait aussi à partir de Tampa?

**Mgénéral Michael Hood:** C'est un mélange de radar de surveillance au sol et de ressources aériennes provenant d'un certain nombre de pays, l'AWACS et le Wedgetail australien, par exemple.

**M. Jack Harris:** L'une des questions qui a été soulevée est le besoin pour le Canada d'obtenir un supplément de munitions et d'équipement, par exemple des bombes intelligentes. Il a notamment été question des réductions des stocks canadiens, malgré l'insistance de Travaux publics. Est-ce que cela s'est révélé difficile à gérer? Pouvez-vous nous en parler? On aurait réduit de 38 % les stocks de munitions canadiennes. A-t-on rectifié la situation, et cela a-t-il entraîné des coûts plus élevés?

**Mgénéral Michael Hood:** Dans le contexte de la présente campagne à laquelle nous participons et des bombes intelligentes dont j'ai parlé, il est clair qu'il n'y a pas de pénurie. Nous en avons en abondance et elles se trouvent dans le théâtre, prêtes à être utilisées à bon escient. Il n'y a certainement aucune incidence à court ou à long terme sur les armes des FC.

**M. Jack Harris:** Je suppose qu'il me reste deux ou trois minutes?

**Le président:** Il vous reste une minute et trente secondes.

**M. Jack Harris:** Il me reste une minute et demie. Je vais peut-être en profiter pour revenir sur la question des coûts.

Nous avons entendu des estimations approximatives avoisinant les 300 millions de dollars. Nous avons vu des rapports dans lesquels les coûts réels de la mission en Libye se situaient autour de 350 millions de dollars. S'il est question de coûts dans cette fourchette, quelle incidence ont-ils sur les autres programmes ministériels? Nous avons déjà eu des plaintes concernant la difficulté des militaires à répondre aux exigences en matière d'entraînement et de préparation à cause de compressions budgétaires. Vous attendez-vous à quelque chose du genre? Ou y a-t-il...

**M. James Bezan:** J'invoque le Règlement, monsieur le président, et j'ai soulevé ce point à plusieurs reprises par le passé. Il y a des questions auxquelles les témoins sont incapables de répondre. Je fais référence au chapitre 20, pp. 1068-1069, du O'Brien and Bosc, qui dit:

... les comités acceptent ordinairement les raisons données par un fonctionnaire pour refuser de répondre à une question précise ou à une série de questions supposant l'expression d'un avis juridique, pouvant être considérées comme en conflit avec leur responsabilité envers leur ministre, débordant de leur domaine de responsabilité, ou pouvant influencer sur des opérations commerciales.

Je pense que dans cette situation, les questions budgétaires débordent du domaine de responsabilité du général Hood et de ses collègues.

**Le président:** C'est noté.

Pouvez-vous simplifier votre question au sujet de la réforme?

**M. Jack Harris:** À titre de membre de l'État-major interarmées, vous traitez évidemment des questions touchant à divers aspects militaires. Vous et l'État-major vous préoccupez-vous que cela puisse avoir des conséquences négatives sur d'autres aspects militaires?

**Le président:** Nous avons un rappel au Règlement.

**M. James Bezan:** J'invoque le Règlement puisque la question ne se rapporte pas à l'étude en cours, qui porte sur l'EIL et nos efforts en Irak.

• (1705)

**M. Jack Harris:** Le coût de la mission se rapporte au fonctionnement du ministère de la Défense.

**M. James Bezan:** Je pense que la parole est à moi, monsieur le président.

**Le président:** Oui, c'est noté.

Monsieur Harris, libre au témoin de répondre ou non à votre question.

**Mgénéral Michael Hood:** Monsieur Harris, comme nous en avons discuté la dernière fois, si je ne m'abuse, je vous répondrai tout simplement que les conséquences de ces erreurs en vol et tout le reste correspondent à ce que nous devrions être en mesure de gérer. Cela n'a aucune incidence sur les autres engagements pour l'instant.

**Le président:** Merci, général.

Votre temps est écoulé, monsieur Harris.

Monsieur Bezan, vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

**M. James Bezan:** Merci, monsieur le président. Je tiens à remercier nos témoins de leur présence et de nous faire part de leur expertise aujourd'hui. J'espère que vous serez à même de transmettre à tous les membres des Forces canadiennes, qu'ils se trouvent sur le terrain, qu'ils luttent contre la menace qu'est l'EIL ou qu'ils occupent des rôles de soutien au Canada, que nous leur sommes tous très reconnaissants de leur travail et de la bravoure dont ils font preuve dans le cadre de cette grande opération.

Major-général Hood, vous avez mentionné dans votre exposé qu'au cours des 25 vols, nous avons largué plus de 1,6 million de livres d'équipement militaire que l'Albanie et la République tchèque ont donné aux combattants kurdes et aux forces de sécurité irakiennes. Pourriez-vous nous donner une idée de l'équipement militaire qui a été livré et nous expliquer la manière dont le tout est utilisé?

**Mgénéral Michael Hood:** Premièrement, monsieur Bezan, merci beaucoup de vos commentaires en début d'intervention. Je me fais un point d'honneur de transmettre votre message; nous vous sommes reconnaissants de votre soutien.

Je peux vous dire précisément ce qui a été livré, mais je ne peux pas vous dire l'endroit où l'équipement est utilisé en ce moment. Nous avons remis l'équipement militaire aux forces de sécurité irakiennes. La livraison comprenait divers éléments, dont des munitions. Les peshmergas kurdes utilisent des armes qui ressemblent à ce que les anciennes républiques soviétiques utilisaient. Voilà donc pourquoi l'Albanie et la République tchèque avaient une grande quantité de munitions d'un calibre précis, soit du 7,62 au lieu du 5,56 que nous utilisons, des grenades propulsées par fusée et des armes légères; de l'équipement de soutien militaire a également été donné, y compris des sacs de couchage et de l'équipement qui sera utile aux combattants.

**M. James Bezan:** C'était de l'équipement qui était extrêmement utile pour les forces sur le terrain. Ces combattants sont entraînés à les utiliser; ils savent s'en servir. Il leur est facile de s'y adapter, ce qui n'aurait pas été le cas si nous leur avions livré une nouvelle technologie et que les forces sur le terrain avaient dû apprendre à l'utiliser. Dans certains cas, il faudrait des mois pour apprendre à utiliser des armes lourdes, mais l'équipement peut directement être utilisé dans la lutte contre l'EIIL.

Certaines des questions que nous avons déjà eues concernaient les forces de sécurité irakiennes. Certains membres des forces de sécurité irakiennes se sont rendus. Bon nombre d'entre eux se sont joints à l'EIIL. La trahison de généraux qui se sont joints à ce groupe explique en grande partie les capacités militaires et les structures de commandement du groupe. Selon ce que j'en comprends, ces personnes ont également emporté beaucoup d'équipement américain. L'EIIL possède également de l'équipement russe. Ce groupe a également reçu une grande quantité d'équipement militaire provenant des Balkans par le biais d'autres sources, et j'ai également parlé des armes en provenance de la Libye. Pourriez-vous nous expliquer les capacités dont dispose l'EIIL et la manière dont le groupe s'en est servi pour connaître du succès dans la région?

**Mgén Michael Hood:** Absolument.

Je devrais probablement préciser quelques éléments, parce que je ne veux pas vous induire en erreur. Certains membres importants de l'EIIL sont d'anciens hauts gradés irakiens du parti Baath qui, à la fin de la deuxième guerre du Golfe, ont perdu leur poste au sein de l'armée irakienne après que tous les gens associés au parti Baath ont été démis de leurs fonctions. Même si ces gens ont de l'expérience, ce n'étaient pas des membres des forces de sécurité irakiennes qui ont décidé hier de passer dans le camp ennemi.

L'EIIL a emporté de l'équipement militaire de la Syrie. Le groupe possède donc de l'équipement syrien. Lorsque le groupe s'est emparé de certaines positions, il a récupéré de l'équipement irakien qui provient des États-Unis. Cependant, l'expertise technique nécessaire pour assurer la maintenance d'un tel équipement... On constate que l'équipement se dégrade lentement, et les frappes aériennes de la coalition viennent accélérer ce processus. Il y a une vaste gamme d'équipement; il y a des chars d'assaut et des pièces d'artillerie. Il y a également des véhicules porteurs d'armes, qui sont tout simplement des camionnettes avec une arme lourde à l'arrière. Le matériel en ce sens provient de diverses sources.

**Cam Gilles Couturier:** Monsieur, si vous me le permettez, lorsque l'EIIL s'est déplacé vers l'est en direction de l'Irak, de l'équipement américain a été abandonné dans certaines régions. Nous avons tous vu dans les médias que certaines banques ont été volées en vue de soutenir financièrement l'EIIL. Voilà ce qui explique partiellement l'équipement militaire de ce groupe. Les Américains n'ont pas laissé derrière eux d'armes lourdes, mais il y avait des

camionnettes et des véhicules blindés, comme Mike vient de le mentionner.

• (1710)

**Le président:** Monsieur Harris, vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

**M. Jack Harris:** Merci, monsieur le président.

Nous avons en main un rapport préparé par le Service d'information et de recherche parlementaires au sujet de l'équipement militaire que possède l'EIIL et de leur source, selon nos informations. Je constate que ce groupe a accès, comme vous l'avez déjà mentionné, à 60 ou 70 chars d'assaut, mais il a également en sa possession des SPDAA américains et russes et des canons antiaériens. Je ne sais pas si ces soi-disant SPDAA ont une portée suffisante pour abattre des F-18 ou des C-140, mais j'aimerais avoir de plus amples renseignements au sujet des canons antiaériens. Nos équipages courent-ils un risque?

**Mgén Michael Hood:** Monsieur Harris, je crois avoir déjà dit plus tôt qu'aucune opération militaire n'est sans risque, mais nos sources de renseignement dans le secteur militaire nous permettent normalement d'avoir accès aux renseignements dont vous disposez. Nous connaissons la portée et la capacité de ces armes. Donc, autant que faire se peut, nous nous assurons de limiter la présence des Forces canadiennes à portée de tir de ces armes.

**M. Jack Harris:** Vos services de renseignement et de surveillance vous permettent-ils de savoir où se trouvent ces armes, en particulier les canons antiaériens?

**Mgén Michael Hood:** Si nous ou la coalition savons les endroits où se trouvent de telles armes, ces endroits sont la cible de frappes aériennes. Comme vous vous en doutez, ce sont des armes très mobiles, mais il s'agit évidemment d'un aspect que nous ne prenons pas à la légère. Je vous assure que cela se trouve probablement en haut de notre liste de cibles prioritaires dont nous avons parlé plus tôt.

**M. Jack Harris:** Il y a également un autre aspect préoccupant; je sais que l'EIIL dépend des combattants étrangers et d'une impressionnante campagne de recrutement menée principalement au Moyen-Orient, mais également sur la scène internationale sur Internet. Je sais que certains pays se penchent activement sur des stratégies pour lutter contre cette menace. J'ai lu il y a deux ou trois jours au sujet d'une conférence qui a eu lieu au Koweït à laquelle les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, la Jordanie, le Liban, l'Égypte, la Turquie, etc. ont participé. Le général américain John Allen était présent, mais le Canada n'y a pas participé.

Les participants essayaient d'élaborer des stratégies pour lutter contre le recrutement de combattants en jouant un rôle sur Internet. Est-ce une initiative à laquelle les Forces canadiennes ont participé ou non...? Le Canada n'était pas présent, ce que je trouve quelque peu surprenant. Cela fait-il également partie de la stratégie pour lutter contre l'EIIL en Irak? Ce n'est évidemment pas une opération strictement militaire, mais nous avons le CST. Je présume que ma question vise à savoir si le Canada est également actif en la matière.

**Mgén Michael Hood:** Comme je l'ai déjà mentionné, en ce qui concerne les lignes d'opérations dans le cadre d'une campagne militaire, c'est certainement un domaine de préoccupation, à savoir la radicalisation de citoyens et leur mobilisation par le biais de divers moyens. Je ne suis pas au courant de la conférence à laquelle vous faites allusion, et je ne peux pas non plus confirmer si le Canada y a participé. Je sais que la coalition au sens large examine des options pour tirer profit de certaines capacités. Cependant, monsieur Harris, dans le cas présent, ce n'est pas le cas des Forces canadiennes.

**M. Jack Harris:** Je sais que le ministère des Affaires étrangères a indiqué que le Canada n'était pas présent à la conférence. J'aimerais savoir si du côté des Forces canadiennes, en particulier par l'entremise du CST, c'est quelque chose qui se fait de manière coordonnée avec les autres partenaires de la coalition en vue de prévenir le recrutement ou d'affaiblir, pour reprendre la formulation consacrée, la capacité de l'EIIL de recruter des combattants étrangers par le biais d'Internet. Selon moi, cela se veut un aspect très préoccupant. Voici ma question, et le contre-amiral Couturier pourrait y répondre. En ce qui concerne les services de renseignement, est-ce un aspect sur lequel nous nous penchons activement?

• (1715)

**Mgén Michael Hood:** Monsieur, j'aimerais prendre la question en délibéré. Je ne connais pas la réponse, mais je prendrai la question en délibéré et m'assurerai de vous donner une réponse.

**Le président:** Votre temps est écoulé.

Merci beaucoup, général.

Monsieur Bezan, vous avez cinq minutes.

**M. James Bezan:** J'aimerais vérifier que nous sommes encore dans la deuxième série de questions.

**Le président:** Nous complétons la deuxième série de questions à l'instant, puis M. Larose sera le prochain intervenant.

**M. James Bezan:** Merci, monsieur le président.

Général Hood, j'aimerais vous entendre au sujet de la modernisation en 2010 des CF-18 Hornets et plus récemment des appareils Aurora et de la manière dont cette nouvelle technologie et cette nouvelle capacité nous sont actuellement utiles sur le terrain.

**Mgén Michael Hood:** Je vais brièvement le faire, mais je n'aborderai pas les capacités de l'appareil.

Dans les deux cas, le CF-18 et la technologie à bord de l'appareil et le CP-140, dont la technologie est canadienne, en grande partie, sont à la fine pointe des capacités disponibles sur le terrain. De plus, à la suite de la dernière modernisation, soit la phase III, les appareils Aurora sont maintenant dotés de capacités très efficaces en matière de renseignement, de surveillance et de reconnaissance terrestre qui font certainement l'envie de certains alliés.

Je dirais que ce sont des capacités à la fine pointe de la technologie.

**M. James Bezan:** Merci.

Selon vous, quelle serait la situation actuellement sur le terrain si la coalition n'avait pas effectué les frappes aériennes des 30 derniers jours?

**Mgén Michael Hood:** Encore une fois, je ne voudrais pas trop me lancer dans des hypothèses...

**M. James Bezan:** Je crois que ce n'est pas déraisonnable...

**Mgén Michael Hood:** ... mais si rien n'avait été fait pour freiner la montée de l'EIIL — nous avons vu que les frappes aériennes sont

très efficaces à ce sujet — j'ose m'imaginer que ce groupe serait beaucoup plus près d'atteindre ses objectifs.

**Cam Gilles Couturier:** J'aimerais ajouter que Bagdad est essentiel pour l'avenir de l'Irak.

Les forces de défense irakiennes concentrent également leurs principales capacités dans cette région en vue de protéger ce qu'elles considèrent comme une région vitale. Sans notre intervention, nous pouvons nous imaginer ce qui aurait pu arriver à Bagdad.

**M. James Bezan:** D'accord. Les frappes aériennes que nous avons menées au cours de la fin de semaine, dimanche, visaient à défendre des positions près de Fallujah. Les terroristes de l'EIIL essaient de s'emparer de cette région pour atteindre Bagdad. Les frappes aériennes ont permis aux forces de sécurité irakiennes de repousser ce groupe.

**Cam Gilles Couturier:** Ce qu'il faut retenir ici, c'est que tout cela fait partie de la campagne en vue de nous assurer que Bagdad ne tombe pas aux mains de l'ennemi. Les combattants de l'EIIL utilisaient des engins de construction pour détruire des barrages qui géraient la distribution de l'eau dans la région, ce qui nuisait évidemment à l'efficacité des troupes sur le terrain.

**M. James Bezan:** Évidemment, les médias montrent toujours ce qui se passe à Kobani, en Syrie, ce qui ne fait pas partie de notre zone d'engagement, et dans les environs de Bagdad.

L'Aviation royale canadienne participe-t-elle également à des missions de surveillance et déploie-t-elle des avions de chasse dans le nord de l'Irak en appui aux peshmergas qui s'y trouvent?

**Mgén Michael Hood:** Notre zone d'opérations est l'ensemble de l'Irak. Si une cible est identifiée à Mossoul, par exemple, qui se trouve dans la région en question, et que cette cible nous est assignée et que notre estimation des dommages collatéraux est satisfaisante et que c'est approuvé, nous attaquerons la cible.

L'utilisation des ressources canadiennes en Irak n'a aucune limite.

**M. James Bezan:** Le Canada a acquis beaucoup d'expertise et de renseignements à la suite des missions en Libye et en Afghanistan.

Comment les leçons retenues sont-elles appliquées dans ce que nous faisons dans la coalition en Irak?

**Mgén Michael Hood:** Nous en avons déjà parlé en réponse à la question de M. Chisu concernant le professionnalisme de l'Aviation royale canadienne dans le cas présent.

Les leçons retenues sur les plans tactique, opérationnel et stratégique des précédentes opérations sont toujours intégrées aux entraînements subséquents, puis elles sont appliquées dans les opérations que nous menons. Je ne peux pas vous en donner une, mais je suis persuadé que le processus des leçons retenues dont il a été question précédemment est très efficace. Bref, toutes les leçons que nous avons tirées des précédentes missions sont actuellement appliquées.

• (1720)

**M. James Bezan:** D'accord.

Pourriez-vous nous expliquer la différence entre notre contribution dans la présente coalition et la lutte contre l'EIIL et notre contribution dans le conflit libyen, par exemple?

**Mgén Michael Hood:** Eh bien, je pense que deux coalitions ne sont jamais identiques, même si certains des participants sont les mêmes. Notre contribution n'est pas complètement différente, mais vous vous rappellerez que des navires de la Marine royale canadienne et un hélicoptère Sea King avaient été dépêchés dans la région. L'ampleur et la portée de notre contribution sont semblables. Nous avons déployé plus de CP-140, et les appareils de la phase III sont maintenant entièrement opérationnels. Nous déployons plus de ressources dans le cadre de la campagne actuelle que nous pouvions le faire en Libye, par exemple.

**Le président:** Merci, général.

[Français]

Monsieur Larose, vous avez la parole pour cinq minutes.

**M. Jean-François Larose:** Je vous remercie, monsieur le président.

On parle beaucoup de cibles conventionnelles, mais j'aimerais plutôt parler de cibles non conventionnelles. Je pense que nos concitoyens ont des inquiétudes liées au fait qu'ils sont maintenant atteints dans leurs foyers, par l'entremise d'Internet. Au comité, on a souvent parlé de mettre sur pied un genre d'armée qui serait assignée spécifiquement à Internet.

Où en sont nos capacités?

Vous avez parlé plus tôt de collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, mais nous sommes peut-être rendus un peu plus loin. La carte présente une situation très conventionnelle, mais nous faisons face à des adversaires qui, eux, ne le sont pas. Ils sont en mesure d'atteindre directement nos enfants à la maison et de créer des cellules locales.

Dans votre planification stratégique, avez-vous prévu des cibles particulières concernant Internet? Y a-t-il des interventions pour limiter l'accès qu'en ont ces adversaires? Est-ce que des équipements sont ciblés? Que faites-vous concrètement à cet égard?

**Mgén Michael Hood:** Dans les Forces armées canadiennes, nous disposons de notre propre capacité défensive en ce qui a trait à Internet et au cyberspace. Nous protégeons ce domaine pour le ministère de la Défense nationale. Autrement, c'est le ministère de la Sécurité publique qui doit s'attaquer à ces problèmes. Ce n'est pas à moi de répondre à cette question, qui concerne les Canadiens. Au ministère de la Défense, nous disposons d'une capacité qui est surtout défensive.

**Cam Gilles Couturier:** Il y a un aspect national et il y a un aspect international. Notre responsabilité se situe clairement au niveau international.

**M. Jean-François Larose:** Absolument, mais vous êtes directement impliqués pour ce qui est de la source. Vous êtes en contact avec ces personnes, que vous le vouliez ou non, avec toute la complexité que cela représente.

La coalition et les Américains disposent-ils d'une capacité? Y a-t-il une collaboration en ce sens?

**Mgén Michael Hood:** Si nous apprenions qu'un quartier général de l'EIL utilise sur Internet les mêmes moyens que ceux employés par ces personnes, cela pourrait être une cible que la coalition attaquerait. Comme vous l'avez dit, il s'agirait en quelque sorte d'une formation de l'armée de l'EIL. Si c'est une cible légitime, l'Aviation royale canadienne peut l'attaquer.

Mark, veux-tu parler des cibles légitimes?

**Col Mark Gendron (juge avocat général adjoint, Opérations, ministère de la Défense nationale):** Les cibles légitimes, de par leur nature, leur emplacement et leur objectif, représentent une contribution réelle, en termes militaires. S'il s'agissait d'un quartier général de l'EIL, il serait possible de l'attaquer parce qu'on parle ici d'un conflit armé.

**M. Jean-François Larose:** Dans tout conflit, la cible est certainement la logistique de l'adversaire. Ce qui alimente ce dernier, qu'il s'agisse de candidats, de soutien ou de médias, c'est Internet. Il me semble donc que cela devrait être une priorité et non une possibilité. Le Canada veut maintenir une approche défensive, ce que je comprends, mais maintenant que nous sommes malheureusement devenus une cible, autrement dit que nous avons échoué à d'autres égards, cela devrait être une cible prioritaire.

• (1725)

**Cam Gilles Couturier:** Nous avons parlé plus tôt avec M. Harris du général Allen, qui est pour sa part favorable à un autre aspect du combat contre l'EIL. Il s'agit de relever certains des défis que vous avez mentionnés dans un contexte qui n'est pas strictement militaire, mais qui touche le gouvernement dans son entier. On parle de financement, d'Internet et de la façon dont le message est propagé non seulement dans la région, mais dans le monde également. Ce n'est donc pas seulement sur le plan militaire et du CENTCOM où nous sommes pour notre part beaucoup plus impliqués. Le général Allen, qui travaille au département d'État américain, examine cet aspect complexe.

**Le président:** Soyez bref, monsieur Larose.

**M. Jean-François Larose:** D'accord.

Je me vois rassuré, mais je pense que tout le monde aimerait l'être davantage. Avoir une vue d'ensemble, c'est bien, mais la priorité est aussi de voir les actions concrètes qui sont posées.

**Cam Gilles Couturier:** Comme le général Hood et moi-même l'avons expliqué, les Forces armées canadiennes disposent d'une capacité défensive. Nous défendons nos propres systèmes et non les systèmes en général.

[Traduction]

**Le président:** Merci, général Hood, contre-amiral Couturier et colonel Gendron, de vos témoignages aujourd'hui. Je crois parler au nom de tous les membres du comité lorsque je vous dis que nous espérons vous revoir régulièrement pour faire le point sur la situation au cours des prochains mois. Nous vous remercions sincèrement d'être venus témoigner devant notre comité aujourd'hui.

Madame Murray, invoquez-vous le Règlement?

**Mme Joyce Murray:** J'invoque le Règlement, monsieur le président. Pour ce qui est des séances visant à faire régulièrement le point sur la situation, j'aimerais proposer que le comité organise des séances d'information hebdomadaires auxquelles pourraient participer les autres députés. Ainsi, nos collègues pourraient être informés de la situation et exprimer leurs préoccupations à l'égard des membres des Forces canadiennes, préoccupations que de hauts gradés des Forces canadiennes pourraient apaiser.

**Le président:** Merci. Je prends note de votre demande. Nous pourrions en discuter jeudi pendant les travaux du comité.

Pour l'instant, merci encore une fois, messieurs.

La séance est levée.







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>